

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrication R A T R A C	Type SWB - MD - TURBO	Fiche d'homologation N° CH 5671 15
---	----	--------------------------------------	--------------------------	---------------------------------------

Constructeur	ROLBA AG - RATRAC Pistenfahrzeuge, Zürcherstrasse 51, 8620 Wetzikon			
Identification	"RATRAC SWB-MD-TURBO" sur la plaquette du constructeur			
	"21" devant le No du châssis			
Plaquette constr.	à gauche, latéralement sur le longeron, derrière la cabine			
N° du châssis	à gauche, latéralement sur le longeron, devant la cabine			
Ident. du moteur	"2704 ET" à droite, latéralement sur le carter du volant, plaquette rivée			
Importateur pnnc.	-			
Véhicule homologué	21 - 1212	Signes fixes dans code du type		SWB - MD - TURBO / 21

Chassis		Moteur		
Nombre d'essieux	**)	Marque	FORD (GB)	Type
Direction	***) hydr. sur rubans, 2 leviers, s. arbres d'entraîn.	Construction	en ligne (turbo)	Temps
Transmission	mécanique synchronisée	Carburant	D	Position
Nombre de vitesses	4	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.
Frein de service	+) hydraulique, 1 circuit, à rubans, sur arbres d'entraînement	Alésage	105	Course
		Cylindrée	5971	CV-impôt
		Puissance en CV	145 DIN	à U/min
Frein auxiliaire	mécanique, à disque, sur le cardan	Bruit	84 dBA	à U/min
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier articulé	Silencieux	-	
Ralentisseur	-	Mesure des gaz	Bacharach 4/ Bosch noircissement 4,5	
Contrôle 2 circ.	-	Déparasitage	-	

Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes				Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	++) 1	Indic. vit.	-		Poids à vide			(5300) 4800
Ceintures sécurité	-	Retroviseur	2/ de chaque côté		Charge utile			-
Cale	1 = 290x150x170 mm	Attelage	AR= crochet		Poids total			(5300) 4800
Antivol	-				Poids fabr.			5500
Nombre de places	t 1	av	centre	ar	Dimens. pneus	5,50 - 12 C		(Variantes
					Pty / bar	10 / 8,0		voir
					Charge	1300		remarques)
					pour V max	30		
Dimensions	Int.	ext.			Garantie poids remarquable avec frein			
Longueur	(5910)	4780	Empattements	total / 2930	Garantie poids remarquable sans frein			
Largeur	*) (4270)	4200			Garantie poids de l'ensemble			
Hauteur		2820	Voie	av 2340 ar 2340	Poids remarquable testé			
Porte à faux	lat.	-	Voies	av - ar -	Vitesse maximale selon le constructeur			14 km/h
	av	(2230)			Vitesse maximale testée			15 km/h
	ar	750	Braquage	g d				
Distance volant - vers l'avant du véhicule				3000				
				2x 1650				

() = avec lame niveleuse avant

Equipement
 Feux de route HELLA K 21057
 Feux de croisement HELLA K 21057
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)
 Catadioptres av ar I (E)
 Feux de gabarit av ar
 Feux complement lampes de travail: AV= 2 AR= 1
 Feux de danger 1/ CH 1 1280 03 (socle) CH 1 1280 04 (verre)
 Essuie-glace 1/ balais avec/sans lave-glace
 Avertisseurs 1/ BOSCH 0 320 123 012
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)
 Marque et type R A T R A C SWB-MD-TURBO
 Homologation N° CH 5671 15
 Carrosserie Véhicule pour la préparation des pistes
 Places total 1 avant
 Poids à vide (5300) 4800 Carburant D
 Charge utile CV-impôt 30,41
 Poids total (5300) 4800 Cylindres 5971

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur totale 4200 mm (avec lame niveleuse = 4270 mm).
- **) Essieux et roues : 5 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
10 roues porteuses + 2 roues-étoiles tractrices
- ***) Direction : 1 lampe-témoin signale la baisse du niveau d'huile lors d'une fuite éventuelle; une assistance hydraulique existe; une pompe électrique de secours entre automatiquement en fonction lors d'une défaillance du moteur.
- +) Frein de service : équipé en série d'un dispositif de contrôle pour réglage du frein de service (à gauche et à droite); 2 micro-contacts à l'arrière, 1 lampe-témoin avec vibreur dans cabine.
- ++) Sortie de secours : fenêtre arrière; 1 marteau à droite dans cabine.

A noter dans le permis de circulation:

- (115) - feu orange obligatoire;
- (137) - signalisation obligatoire: jaune/noir aux extrémités des poutres de protection à l'avant et à l'arrière;
- (138) - protections obligatoires: poutres de protection sur toute la largeur des chenilles, à l'avant et à l'arrière, servant également de supports pour les feux;
- (125) - autorisation spéciale obligatoire.

Pour courses autres que la préparation des pistes:

- (137/138) - la lame niveleuse doit être équipée d'une protection marquée jaune/noir;
- (141) - le dispositif hydraulique doit être assuré mécaniquement;
- les feux doivent être placés à l'avant de la lame niveleuse; hauteur admise pour raisons techniques;
- le rouleau, dans sa position haute, ne doit pas recouvrir les feux et le feu de danger.

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Wetzikon, 12.10.76 / Melchsee-Frutt, 30.11.76

Chariot de travail
(véhicule spécial)

R A T R A C

SWB - MD - TURBO

CH 5671 15

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 10,-11,01,78 à Engelberg - Sta

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 15 km/h resp. 2600 t/min = 80 dB/A

à proximité de l'échappement: 90 dB/A au régime de 2600 t/min

Mesures de la fumée : en accélération libre 9,0 Bacharach
avec moteur sous pleine charge 1,2 % Bosch.